



Province de Québec
MRC de Minganie
Municipalité de L'Île-d'Anticosti

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Conformément à la *Loi*, un avis de motion et un projet de règlement ont été déposés à la séance ordinaire du 3 mai 2022 concernant une modification du règlement de zonage 259006 et du règlement sur les permis et certificats 289006 afin de permettre l'installation et l'utilisation temporaire d'un immeuble sur le territoire de la municipalité de l'Île-d'Anticosti.

Un avis public a été affiché en date du 16 juin 2022.

Le règlement 205-07-22 a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 juillet 2022.

Toute personne intéressée peut consulter le règlement 205-07-22 au bureau administratif de la municipalité aux heures normales de bureau.

Donné à Port-Menier, ce 14^e jour du mois de septembre 2022

Myriam Lafleur
Directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Myriam Lafleur, directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti, résidant à Port-Menier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 14^e jour du mois de septembre 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14^e jour du mois de septembre 2022.



Myriam Lafleur
Directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe